



## Comite de pilotage d'iut en ligne

### Compte rendu

### de la réunion du 19/01/2001

La première réunion du comité de pilotage d'iut en ligne s'est tenue le 19/01/01 à Montrouge.

#### 1 PARTICIPANTS

*Membres titulaires du Comité de pilotage :*

Monique VINDEVOGHEL (Université de Lille), représentante du RUCA  
 Jean Paul MALTAVERNE (Institut CNED Lyon), représentant du CNED  
 Henri BOCQUET (IUT Lille), Président  
 Claude BENOIT (IUT Grenoble 2)  
 Gilles BROUSSAUD (IUT Limoges)  
 Michel GAUCH (IUT Marseille)  
 Gino GRAMACIA (IUT Bordeaux)  
 Remy GOURDON (IUT Nantes)  
 Jean Marie HORNUIT (IUT Nancy Brabois)  
 Olivier LATRY (IUT Rouen)  
 Michel LAUVERNET (IUT Saint Etienne – ADIUT formation continue)  
 Georges MICHAÏLESCO (IUT Cachan)  
 Philippe PIERROT (IUT Longwy – ADIUT pédagogie)  
 Alain PRIOU (IUT Ville d'Avray)

*Invités :*

Alain ROUSSEAU (CNED Poitiers)  
 Christian GREUIN (IUT Consultants)  
 Roger EYCHENNE (IUT Toulouse – ADIUT)

*Absent excusé*

Patrice SAINT ANDRE (IUT Nantes - Centrale de cas des IUT)  
 (nota : le représentant du CNED n'est pas encore officiellement nommé).

#### 2 REUNION DE LANCEMENT DU CAMPUS NUMERIQUE

Informations données par H Bocquet suite à la réunion, organisée le 15/01/01, par le MEN avec les responsables des 11 projets retenus pour le campus numérique.

3 Budget alloué au projet iut en ligne : 800 kF

3 Parmi les 11 projets 4 concernent des domaines voisins de ceux d'iut en ligne : CampusSciences (1<sup>er</sup> cycle sciences), Canufige (1<sup>er</sup> cycle gestion des entreprises), Mecaweb (écoles d'ingénieurs en mécanique), Eden3 (écoles d'ingénieurs électronique, télécommunications). Des collaborations sont fortement encouragées.

3 Les aspects juridiques (utilisation et protection des documents) sont en cours d'étude ...

3 Des recommandations :

- Dépôt de marque et de logo souhaité
- Former rapidement les enseignants à devenir auteurs (concepteurs, chefs de projets) ou utilisateurs des NTIC. Un petit financement du MEN est prévu (10 kF par projet).
- Déboucher rapidement sur une vitrine de chacun des projets retenus.

3 Jacques GUIDON est notre correspondant au MEN pour le projet iut en ligne

3 Un espace de travail collaboratif réservé au projets campus numérique de niveau 2 est mis en place [cn2000n2@cru.fr](mailto:cn2000n2@cru.fr) (réservé aux responsables de projets)

3 Utiliser le forum de discussions, ouvert à tous, sur le site <http://www.formasup.education.fr>

3 L'appel d'offre 2001 sera lancé en avril.

### **3 LES PARTENARIATS AVEC LE CNED ET LE RUCA**

#### **3.1 CNED.**

J L Maltaverne a présenté quelques points sur lesquels les Instituts du CNED peuvent apporter peuvent apporter au projet iut en ligne leur expérience et leur réflexion :

3 Numérisation et harmonisation des documents : transposition de documents classiques en scénarii NTIC, coût de réalisation, charte graphique minimum ...

3 Définition des "briques de sens", élément de formation minimum à médiatiser

3 Assemblage des ressources : définition d'un parcours de formation à partir des briques mises à disposition (banque pédagogique structurée).

#### **3.2 RUCA**

M Vindevoghel a apporté quelques informations sur des points d'organisation du PCSM (premier cycle sur mesure) qui pourraient servir pour iut en ligne :

3 Conditions de mise à disposition des documents aux producteurs et non producteurs

3 Organisation de la distribution des ressources : serveur centralisé (Lille) et téléchargement par les utilisateurs

3 Observatoire national des usages permettant les échanges et des retours d'utilisation.

Par ailleurs, il faut noter que 600 h de formation sont déjà disponibles sur le site du PCSM et qu'une collaboration avec le DUT Mesures Physiques est en cours.

Un groupe de travail "partenariats" est chargé d'aller plus loin dans la formalisation des relations CNED - RUCA – iut en ligne.

### **4 PRODUCTION – PROTECTION – UTILISATION DES RESSOURCES**

#### **4.1 production - protection**

La production des documents est un travail important qui doit être pris en compte et reconnu. Le duo enseignant (responsable des aspects pédagogiques) + technicien (responsable des aspects médiatisation) qui produit une ressource multimédia doit être rémunéré (prime, heure complémentaire, décharge de service) et/ou intéressé (royalties) aux retombées possibles du produit. Sur ce point, un état des lieux des pratiques actuelles des universités, iut et autres établissements concernés va être réalisée.

Comme le MEN le recommande, l'image de marque des ressources d'iut en ligne doit être, au minimum, assurée par un logo clairement identifié. Celui actuellement utilisé n'est pas définitif, toute proposition est la bienvenue.

Faute d'une image de marque déposée, le site internet ne peut être [www.iutenligne.fr](http://www.iutenligne.fr) mais [www.iutenligne.net](http://www.iutenligne.net). Nom qui est maintenant déposé.

La protection juridique des documents est un problème encore plus complexe qui dépasse largement le seul cadre d'iut en ligne (cf. les réflexions en cours du MEN).

#### **4.2 Mise à disposition des ressources**

Pour l'utilisation des ressources, le dilemme entre la notion de "service public" et l'utilisation "commerciale" (indispensable pour assurer la vie du projet) est une préoccupation forte. Le MEN va d'ailleurs faire des recommandations à partir de l'avis que doit rendre, sous peu, un consultant.

Le principe d'iut en ligne sera de mettre les ressources à la disposition de tous moyennant une participation dont les modalités sont à définir.

Les différents aspects mentionnés dans ce paragraphe seront plus spécialement approfondis par un groupe de travail "problèmes juridiques, appels d'offre".

## **5 ORGANISATION DU TRAVAIL DU COMITE DE PILOTAGE**

### **5.1 Bureau du comité de pilotage**

Président : H Bocquet

Vice président : C Benoit

Secrétaire : G Michaïlesco

Membres : P Pierrot, G Gramacia

Le bureau est chargé de la communication.

### **5.2 Groupes de travail**

4 groupes de travail sont constitués pour préparer les travaux des différents comités d'iut en ligne.

Groupe de travail "partenariats" (cf. §3) : H Bocquet, M Vindevogel, JL Maltaverne.

Groupe de travail "problèmes juridiques" (cf. §3) : G Broussaud, JM Hornut, A Priou

Groupe de travail " appels d'offres" : H Boquet, JM Hornut, A Priou, G Michaïlesco

Groupe de travail "coordination des comités – échéancier" : C Benoit, M Gauch, R Gourdon, O Latry, G Michaïlesco.

### **5.3 Périodicité des réunions**

Le rythme d'une réunion tous les 2 mois est envisagé, si possible couplé avec une réunion de l'ADIUT.

**La prochaine réunion du comité de pilotage est fixée au jeudi 8 mars 2001, de 10h à 13 h.**